

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Julien-les-Villas

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	27	26 + 2 pouvoirs

Date de convocation 23 juin 2026

Date d'affichage 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Jean-Michel VIART**, Maire.

Présents : **VIART Jean-Michel, GROSJEAN Patrick, VIENNE Cathy, BROUILLET Michel, DA SILVA Emilie, JOLY Thierry, LESPINASSE Angélique, JOUAULT Olivier, AUGUIN Isabelle, DE BOUDEMANGE Béatrix, JOTTE Henri, JOBÉ Martine, JOUAULT Gervaise, SAAB Pierre, SENECOT Sabine, EL MORABIT Fouad, DESMOUTIERS Aurore, BUSI Fanny, OUDART Audrey, ROUSSEL Steve, BODIVIT Louis, ZWALD Jérémie, LADOUX Cécile, RUTA Lorenzo, GIBIER Fanny, PANI Pascal, NICOLET Rémy.**

Représentés : **LELIEVRE Olivier** par BODIVIT Louis, **ROCIPON Julien** par GROSJEAN Patrick.

Madame Fanny GIBIER a été nommée secrétaire de séance.

Objet : **BUDGET PRIMITIF – COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1**
N° de délibération : **2026-65**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
27	28	28	0	0	1

Rapporteur : **Jean-Michel VIART**

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 du budget VILLE lors de sa séance du 27-04-2026.

Afin d'ajuster au mieux les crédits nécessaires avec la nomenclature comptable M57, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2026 :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRE	ARTICLE	Montant crédité	Montant réduit	CHAPITRE	ARTICLE	Montant crédité	Montant réduit
66	66111	2500 €		70	7066		2500 €
SOUS-TOTAL		2500 €		SOUS-TOTAL			2500 €
TOTAL		2500 €		TOTAL			2500 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES					RECETTES				
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	Montant crédité	Montant réduit	OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	Montant crédité	Montant réduit
202003 – POLE PPE	21	21848	50 000 €		OPNI	16	1641	1 400 000 €	
202404 - GARE	23	2315	120 000 €						
OPNI	21	2114	1 230 000 €						
SOUS-TOTAL			1 400 000 €		SOUS-TOTAL			1 400 000 €	
TOTAL			1 400 000 €		TOTAL			1 400 000 €	

La commission « Finances/Affaires générales » du 18.06.2026 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.

.../...

Monsieur Louis BODIVIT ne prend part au vote, intéressé à l'affaire.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité décide :

- **D'ACCEPTER** la Décision Modificative n°1 au budget 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le maire, Jean-Michel VIART


Jean-Michel VIART

Signé par Jean-Michel VIART (COMMUNE DE
SAINT JULIEN-LES-VILLAS),
le Maire
le 02/07/2026 à 17:30:47
Ref:11332452-17105462-1-D